

1. *Débitrice:* **VillaTec Sàrl**, Atlantis Center,
1628 Vuadens
2. *Déclaration de faillite:* 14.07.2008
3. *Suspension de faillite:* 02.10.2008
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 27.10.2008
5. *Avance de frais:* CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Exploitation d'une entreprise dans le domaine du bâtiment, en particulier pour tous les travaux de second oeuvre. (Réf. Sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00330205)